

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 21 Avril (21/04/2016)

Le Conseil Municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme Valette, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**,

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

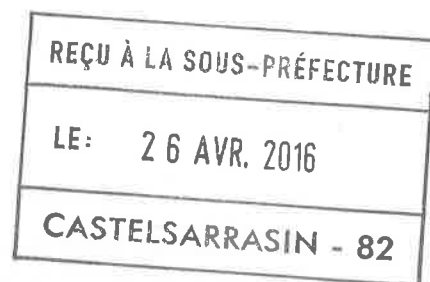
13 – 21 Avril 2016

VOIRIE RURALE : PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Rapporteur : M. GARRIGUES J.L.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21,

Monsieur le Maire propose le programme des travaux ci-dessous à effectuer pour l'année 2016 sur la voirie communale :



N° sur carte	N° voie	Dénomination	Tronçons	Longueur à traiter (m)	Coût (€/TTC)
1	23	Côte de Pignols	Limite Commune	1 080	46 600
2	13	Chemin de Gibrou	Plusieurs tronçons	1 340	36 200
3	34	Chemin d'Espis	1 100 m après côte de Pignols	400	10 800
4	145	Chemin des Nauses	Depuis chemin de Revel	420	12 100
5	43	Chemin du Barthac	RD 118 / chemin de Maynard	500	14 400
6	65	Chemin de Sainte-Livrade	Du Chemin de Mirabel vers chemin du Luc	360	11 600
7	7	Chemin de Saint-Béarn	RD 813 / chemin des Poumettes	540	16 500
8	148	Chemin de Chaubart	Milieu	400	12 600
9	57	Chemin de Rouhan	Du 314 au 729	400	4 000
10	CR	Chemin de Peylus	Début	150	1 000
11	3	Chemin de la Rhode	Zone non revêtue	580	6 000
		Point à temps / fossés	Ensemble des voies communales		50 000
				TOTAL (€/TTC)	221 800

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget principal 2016

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- AUTORISE** la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 221 800 € TTC selon le programme pour l'année 2016 ci-dessus,
- SOLLICITE** les aides financières du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne.



Pour copie conforme

Moissac, le 22 avril 2016

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

